

Les Régimes enregistrés d'épargne-études

Un programme national de subventions pour les riches

Introduction

Les compressions qui ont été faites à l'éducation postsecondaire par le gouvernement fédéral pendant les années 1990 ont entraîné des hausses massives des frais de scolarité dans tout le pays sauf au Québec. Même après le récent effondrement de l'économie mondiale (dû en grande partie à l'endettement personnel galopant et aux gains stagnants), le gouvernement fédéral a choisi d'ignorer sa responsabilité de rétablir le financement aux universités et aux collèges et de réduire les coûts immédiats. Au lieu de cela, il poursuit la promotion d'une formule selon laquelle les gens sont tenus de payer une part toujours croissante des coûts de l'éducation.

Période	Moyen par lequel les gens assument les coûts
Avant l'inscription aux études	Régime enregistré d'épargne-études
Les études	Accès à l'endettement (prêts d'études)
Après l'obtention du diplôme	taux d'intérêt sur les prêts aux étudiants

Sous cet aspect, le REÉÉ est un programme de base dans un modèle de financement assumé par l'utilisatrice ou l'utilisateur qui réduit le rôle des gouvernements provinciaux et du fédéral pour le financement de l'éducation postsecondaire.

Le Régime enregistré d'épargne-études

Le REÉÉ est un moyen de placement qui permet à la cotisante ou au cotisant d'épargner pour les études postsecondaires de ses enfants. Les cotisations au REÉÉ ne sont pas déductibles du revenu imposable, contrairement aux Régimes enregistrés d'épargne-retraite (REÉR). Cependant, les épargnes sont exonérées d'impôt, et croissent jusqu'au moment où le bénéficiaire est prêt à faire des études à plein temps au collège ou à l'université ou dans un autre établissement postsecondaire admissible. Selon les règlements actuels, on peut cotiser jusqu'à la somme maximale à vie de 50 000 \$. On peut cotiser pendant 31 ans et on doit clore le régime après 35 ans.

Le REÉÉ est en réalité un système national de subventions indirectes pour les personnes qui ont les moyens de mettre de l'argent de côté : les revenus générés par le REÉÉ s'accumulent à l'abri de l'impôt. On pourrait donc comparer le manque à gagner en recettes fiscales à une subvention qui n'est accordée qu'aux personnes qui ont pu investir dans un REÉÉ. Depuis 2000, le gouvernement fédéral a investi un million de dollars dans les REÉÉ.

La Subvention canadienne pour l'épargne-études

Pour ceux qui ont les moyens de mettre de l'argent de côté, le système du gouvernement fédéral de subventions fondées sur la richesse ne s'arrête pas avec les REÉÉ. En plus de la subvention indirecte décrite ci-dessus, le gouvernement fédéral offre une subvention directe aux parents qui ont un REÉÉ. Le gouvernement du Canada verse en complément les premiers 2000 \$ cotisés au REÉÉ au nom du bénéficiaire admissible chaque année de cotisation dans le cadre du programme de Subvention canadienne pour l'épargne-études (SCÉÉ).

La subvention peut atteindre 500 \$ par an par bénéficiaire pour une subvention maximale à vie de 7 200 \$ par enfant. En d'autres mots, les personnes suffisamment riches pour mettre 2000 \$ de côté par année dès la naissance de leur enfant jusqu'à la fin de l'année où elle ou il s'inscrit aux études postsecondaires recevront une subvention de 7200 \$ exonérée d'impôt pour l'éducation de cet enfant.

Pour répondre aux nombreuses critiques sur la nature régressive de ces programmes, le gouvernement fédéral a tenté de les rendre plus attrayants pour les familles canadiennes à faible revenu en introduisant des changements à la SCÉÉ lors du budget fédéral de 2004. Les sommes accordées dans le cadre de la SCÉÉ ont été rajustées selon une échelle mobile qui serait apparemment plus généreuse pour les personnes à faible revenu. De plus, à compter de 2005, les enfants nés de famille à faible revenu recevront 500 \$ pour un REÉÉ (Bon d'études) plus 100 \$ chaque année subséquente si la famille continue d'être considérée comme ayant un faible revenu.

Plutôt que de reconnaître les facteurs réels de l'inaccessibilité de l'enseignement supérieur pour les familles à faible revenu, les partisans des Bons d'études s'accrochent à une vision simpliste pour résoudre les problèmes sociaux. « Au moyen d'incitation à l'épargne et de mesures de soutien telles que des connaissances en finances, les contribuables à faible revenu sont encouragés à épargner pour des objectifs à terme. Avec de bonnes incitations, le pauvre a la possibilité de vraiment épargner2 ».

Néanmoins, en termes strictement financiers, la somme qu'une Canadienne ou qu'un Canadien à faible revenu peut accumuler en Bons d'études sera tout à fait inadéquate pour faire face à l'augmentation rapide du coût des études collégiales ou universitaires. Dennis Howlett, le directeur exécutif de l'Organisation nationale anti-pauvreté a fait

« ces plans ont été sévèrement critiqués à la mi-juillet par la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario à cause de leurs pratiques de ventes parfois douteuses, leurs pénalités pour rachat anticipé et un portrait vague des rendements du capital investi »

Jonathan Chevreau, *Financial Post*,
28 août 2004

la remarque suivante « Quand les gens se battent pour nourrir leurs enfants et garder un toit sur leur tête, ils n'ont pas d'argent en plus à leur disposition pour "investir" dans des études universitaires, même s'ils ont été mieux renseignés sur les coûts et avantages... les salaires de départ, même pour celles et ceux qui ont une éducation

**4.75
milliard
de dollars :**

Montant que le gouvernement fédéral a affecté au régime SCEE depuis 1999

4530 \$:

Écart moyen dans l'épargne pour l'éducation postsecondaire entre les familles à faible revenu et à revenu élevé

**770
millions
de dollars :**

Montants que le gouvernement fédéral prévoit consacrer au REÉÉ et au PCSÉ pour l'année 2009-2010

**345
millions
de dollars :**

Bourses immédiates offertes par le gouvernement fédéral par l'intermédiaire du PCSÉ durant l'année 2009-2010

universitaire, restent en arrière depuis pas mal de temps, en même temps que le coût de l'éducation a augmenté, faisant des Bons d'études un placement de moins en moins intéressant ».

Les mesures proposées par le gouvernement pour épargner pour les études favorisent également des dépenses inégales à travers le pays. Dans les provinces tournées vers l'avenir, comme le Québec, où les gouvernements ont gardé les frais de scolarité à un faible niveau, les parents n'auront pas besoin d'épargner autant. Le gouvernement fédéral a ouvertement admis ce fait :

« Au Québec, les gens contribuent moins aux REÉÉ, sans doute en raison du système de cégeps subventionné par la province et des frais de scolarité universitaires relativement moins élevés pour les résidentes et résidents de la province⁴ ». Ainsi, les avantages de ce programme de subventions fédérales de plusieurs milliards de dollars sont réduits pour les Québécoises et Québécois et les familles des autres provinces où les frais sont moins élevés.

Les vrais gagnants de ces régimes d'épargne – qu'on met de plus en plus en valeur – sont sans doute les fournisseurs de REÉÉ. Au lieu de fournir l'accès aux études collégiales et universitaires, le gouvernement fédéral a créé une nouvelle industrie profitable pour les banques. En outre, l'industrie d'épargne-études a fait l'objet de critiques de la part des commissions des valeurs mobilières de l'Alberta et de l'Ontario à maintes reprises pour les tactiques de vente qu'elle utilise.

Quatre milliards de dollars et encore...

Parce que la SCÉÉ fait partie des « dépenses législatives », le budget du programme n'est pas prédéterminé. Donc, si tous les Canadiens et Canadiennes admissibles décidaient d'investir dans un REÉÉ, le gouvernement fédéral serait obligé de payer pour les SCÉÉ correspondantes.

Au cours des dix dernières années, le gouvernement du Canada a dépensé 4,75 milliards de dollars en Subventions canadiennes pour l'épargne-études. Étant donné que le gouvernement du Canada est disposé à dépenser pour les SCÉÉ, si tous les parents admissibles à la cotisation au REÉÉ investissaient cette année dans la SCÉÉ jusqu'à la somme maximale de 2000 \$, le programme SCÉÉ coûterait au gouvernement fédéral environ 3 milliards de dollars par an.

Un avantage pour les personnes qui en ont besoin le moins

Les études sur les REÉÉ indiquent que les familles

canadiennes les plus riches bénéficient davantage de ce programme que les familles à faible revenu. En 2001, seulement 9,7 pour cent des familles dont le revenu était au-dessous de 25 000 \$ (le quintile inférieur) plaçaient de l'argent pour l'éducation postsecondaire de leur enfant. Pour les familles au revenu de 85 000 \$ et plus (le quintile supérieur), près de 31 pour cent des enfants avaient des économies en leur nom⁵. La moyenne des économies pour les familles à revenu élevé était de près de 7 000 \$ en 2001, tandis que les ménages à faible

revenu ne mettaient de côté en moyenne que le tiers de ce montant.

Les REÉÉ et SCÉÉ constituent un système de plusieurs milliards de dollars en subventions nationales directes et indirectes destinées surtout aux familles à revenu élevé.

« La SCEE va chercher dans les fonds publics limités de l'argent qu'elle donne aux familles qui n'en ont pas besoin... le programme de SCEE devrait être supprimé. »

Kevin Milligan, économiste, UBC

Conclusion : Vers un programme de bourses efficace et juste

Le gouvernement fédéral n'a pas réussi à améliorer l'accès à l'éducation postsecondaire même en donnant aux familles sous-représentées des épargnes suffisantes pour l'éducation. C'est-à-dire, même si le programme a réussi à améliorer le niveau d'épargne, il demeure problématique parce que l'accès aux études fondé sur un système d'épargnes ramène la question des frais de scolarité abordables à l'individu et à ses possibilités de mettre de l'argent de côté au lieu d'examiner les ressources collectives du Canada ainsi que notre responsabilité collective envers l'éducation abordable pour toutes et pour tous.

La population étudiante qui a besoin d'aide financière serait mieux servie si les REÉÉ et les SCÉÉ étaient convertis en bourses immédiates accordées en fonction du besoin. Le gouvernement fédéral s'attend à devoir consacrer 770 millions de dollars aux SCÉÉ et REÉÉ en 2009, plus du double de ce que distribue le Programme canadien de subventions aux étudiants et environ ce qu'il en coûterait pour convertir le tiers des fonds prêtés par l'intermédiaire du Programme canadien de prêts aux étudiants en bourses immédiates. Notes de la fin :

Notes en fin de chapitre

1. Peter Nares, Executive Director of Social and Enterprise Development Innovations.
2. Communiqué de l'Organisation nationale anti-pauvreté "Anti-poverty Organization Critical of New Education Report", 7 juillet 2005.
3. Planification et préparation : les premiers résultats du sondage sur la planification pour les études 2002. Statistiques Canada.
4. Formative Evaluation of the Canada Education Savings Grant Program: Final Report.

